

# L'ORME LIÈGE

Un  
arbre  
rare  
et  
menacé



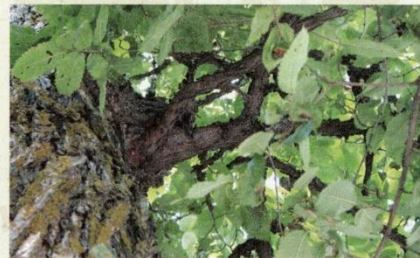
Bassin versant de la rivière L'Assomption

## Description

L'orme liège (*Ulmus thomasi*), également appelé orme de Thomas, est un arbre de grandeur moyenne mesurant rarement plus de 20 m au Québec. Son écorce gris foncé est caractérisée par des crêtes aplaties, séparées par des sillons plus ou moins continus qui lui donnent une allure broussailleuse.

Les branches du bas sont presque horizontales et couvertes de crêtes liégeuses plus prononcées que l'orme d'Amérique.

crêtes  
liégeuses



Ses feuilles sont alternes, coriaces et de forme oblongue. Leur base est presque asymétrique et leur sommet légèrement acuminé. La face supérieure est verte très foncée, luisante et lisse tandis que la face inférieure est plus pâle. À l'automne le feuillage devient jaune. Les fleurs sont réunies en grappes et produisent des fruits en samare de forme elliptique.



samares



fleurs



Chez l'orme liège, seuls les arbres âgés d'au moins 20 ans peuvent produire des semences viables. Par contre, ce sont les individus âgés entre 45 et 125 ans qui sont les plus productifs. La période de floraison de l'orme liège s'étale entre la mi-avril et le début mai. Celui-ci peut également se multiplier par drageonnage ou par rejet de souche.

L'orme liège se distingue de l'orme d'Amérique par son port rappelant celui d'un frêne, ses rameaux très liégeux souvent noirs ou gris foncé, ses feuilles presque symétriques et au dessus lisse. Plus important, les fleurs de l'orme liège sont très peu apparentes, et ses fruits sont en grappe, largement ailés, duveteux sur toute leur surface et possèdent des graines enflées. Toutefois, les bourgeons de l'orme d'Amérique sont obtus et entassés contre le rameau.



On le retrouve surtout sur les affleurements, les coteaux et les escarpements rocheux de marbre, de calcaire et de dolomie.

Dans le sud de la région de Lanaudière, il existe quatre occurrences d'orme liège. Toutefois, ces occurrences comptent près de 50 % des individus du Québec!



MDDEP

## Répartition

Espèce endémique du centre-est de l'Amérique du Nord, l'orme liège ne se trouve au Québec que dans sa partie sud-ouest, soit de la grande région de Montréal (incluant le sud des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie) au bassin de la rivière des Outaouais, jusque dans la région du Pontiac et la vallée de la Gatineau.

Au Québec, l'orme liège a été observé dans les domaines de l'érablière à caryer et à tilleul. Il fréquente ainsi les érablières et ses groupements de substitution, les friches arbustives, les clairières naturelles, le bord des routes ou la bordure des champs.

Plusieurs espèces sont associées à l'orme liège, notamment ; l'érable à sucre (*Acer saccharum*), l'orme d'Amérique (*Ulmus americana*), le tilleul d'Amérique (*Tilia americana*), le framboisier (*Rubus idaeus*), le cerisier de Virginie (*Prunus virginiana*), les aubépines (*Crataegus* spp), le sumac vinaigrier (*Rhus thyphina*) et l'aster à feuilles cordées (*Symphotrichum cordifolium*).



# Menaces

La perte et la dégradation continue de l'habitat de l'orme liège par les activités humaines intensives du sud du Québec contribuent considérablement à la précarité de l'orme liège. La coupe et la fragmentation forestière engendrées par l'étalement urbain, l'exploitation de carrières et l'agriculture accentuent les risques de disparition des plus petites populations. Ce triste constat en a fait un des arbres indigènes les plus rares au Québec.

Comme si ce n'était pas suffisant, l'espèce est aussi très vulnérable à la maladie hollandaise de l'orme. Cette maladie, qui est causée par deux champignons microscopiques, serait responsable d'une importante mortalité d'ormes dans tout le Québec depuis quelques décennies. En général, lorsqu'un arbre est affecté, ses feuilles flétrissent et tombent graduellement jusqu'à ce qu'il meurt.



Ce sont malheureusement les individus matures qui sont les plus atteints. Leur mort a pour conséquence de réduire la production de semences.

Ainsi, environ 90 % des arbres survivants sont constitués d'arbres trop jeunes pour assurer la relève.



Photo : Pierre Desrochers

Par le passé, l'orme liège avait une très grande valeur commerciale. Sa flexibilité et sa très grande résistance faisaient de lui un bois privilégié dans la confection de bateaux, de défenses de quais, de traverses de chemin de fer et de meubles. C'est son exploitation excessive et sa susceptibilité à la maladie hollandaise de l'orme qui auraient provoqué son déclin un peu partout au Québec.

Depuis 2005, l'orme liège est désigné espèce menacée au Québec en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. La conservation des rares populations d'ormes liège au Québec est essentielle à son maintien à long terme au Québec. Cet arbre unique représente une richesse de notre patrimoine naturel que nous devons préserver pour les générations futures.



**Canada**

Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril

Sabourin, A. et Dignard, N. (2000). La situation de l'orme liège (*Ulmus thomasii* Sargentii) au Québec. Herbarium du Québec, Direction de la recherche forestière, ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec, rapport préparé pour le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. 35 p.  
Dignard, N., et Couillard, S. Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, et Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec. (2005). Fiche descriptive sur l'orme liège. <http://www.mdddp.gouv.qc.ca/biodiversite/espèces/orme-liège/index.htm>  
Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec, Direction de l'environnement et de la protection des forêts. (2005). Gros plan sur les forêts : maladie hollandaise de l'orme. <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forêts/rimaq/insectes/rimaq-insectes-maladies-hollandaise.jsp>  
Ministère des Ressources Naturelles Canada. (2001). Maladie hollandaise de l'orme. <http://nrc.cif.scr.nrcan.gc.ca/maladie-disease-ma.asp?qsD=10&ms=M>